

N° Téléphone :

RECENSEMENT DES OVINS ET DES CAPRINS en PACA Année 2022

Obligatoire à partir d'un animal, à renvoyer avant le <u>31/01/2023</u> à votre antenne départementale de l'EdE Régional PACA (cf adresse sur courrier joint)

N° d'exploitation :	
Mon effectif caprin au 1er janvier 2023 est de :	Dans mon élevage caprin, il est né en 2022 (prendre en compte tous les caprins qui sont nés dans l'année. Ceux qui sont encore présents mais auss les vendus, les morts, et les autoconsommés)
Caprins lait $(3 + 9)$ de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages)	Chevreaux issus de troupeau laitier :
Caprins viande, mohair ou de compagnie : (♂+♀) de plus de 6 mois	Chevreaux viande, mohair ou de compagnie :
Je n'ai plus de caprins depuis le : / / (Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier c Mon effectif ovin au 1er janvier 2023 est de :	et je ne compte plus en détenir. :aprin) Dans mon élevage ovin, il est né en 2022 (prendre en compte
January Control of the Control of th	tous les agneaux qui sont nés dans l'année. Ceux qui sont encore présents mais aussi les vendus, les morts, et les autoconsommés):
Ovins viande, laine ou de compagnie : (♂+♀) de plus de 6 mois	Agneaux viande, laine ou de compagnie :
Ovins lait $(3 + 9)$ de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages)	Agneaux issus du troupeau laitier :
Je n'ai plus d'ovins depuis le : /(Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier d	et je ne compte plus en détenir. ovin)
Pour les exploitations ayant acheté des animaux po	ur l'engraissement:
J'ai introduit, en 2022, sur mon exploitation	chevreaux pour l'engraissement.
J'ai introduit, en 2022, sur mon exploitation	agneaux pour l'engraissement.
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des rens	seignements ci-dessus.
Fait à	, le// <u>Signature :</u>
Cette déclaration annuelle est obligatoire, conformément :	à l'arrêté du 19 décembre 2005 modifié, relatif à l'identification des

animaux des espèces ovine et caprine. Elle sera demandée lors des contrôles effectués par l'administration.

Cette déclaration permet de calculer le montant de votre CVO équarrissage ainsi que le montant du forfait annuel élevage. Faute de recensement, c'est le forfait annuel le plus élevé qui vous sera facturé. Ce forfait ne pourra en aucun cas être modifié. Attention : Ne pas prendre les critères du recensement pour la déclaration d'aide ovine.



N° d'exploitation:

RECENSEMENT DES OVINS ET DES CAPRINS en PACA Année 2022

Obligatoire à partir d'un animal, à conserver 5 ans

Mon effectif caprin au 1er janvier 2023 est de :	Dans mon élevage caprin, il est né en 2022 (prendre en comp tous les caprins qui sont nés dans l'année. Ceux qui sont encore présents mais aus les vendus, les morts, et les autoconsommés):
Caprins lait (♂+♀) de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages)	Chevreaux issus de troupeau laitier :
Caprins viande, mohair ou de compagnie : (♂+♀) de plus de 6 mois	Chevreaux viande, mohair ou de compagnie :
Je n'ai plus de caprins depuis le : / _ / (Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier capri	et je ne compte plus en détenir. in)
Mon effectif ovin au 1er janvier 2023 est de :	Dans mon élevage ovin, il est né en 2022 (prendre en comp tous les agneaux qui sont nés dans l'année. Ceux qui sont encore présents ma aussi les vendus, les morts, et les autoconsommés):
The state of the s	
Ovins viande, laine ou de compagnie : (♂+♀) de plus de 6 mois	Agneaux viande, laine ou de compagnie :
	Agneaux viande, laine ou de compagnie : Agneaux issus du troupeau laitier :
(3 + 9) de plus de 6 mois Ovins lait $(3 + 9)$ de plus de 6 mois :	Agneaux issus du troupeau laitier :
(3 + 9) de plus de 6 mois Ovins lait $(3 + 9)$ de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages) Je n'ai plus d'ovins depuis le :/ et	Agneaux issus du troupeau laitier : je ne compte plus en détenir.
(♂+♀) de plus de 6 mois Ovins lait (♂+♀) de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages) Je n'ai plus d'ovins depuis le :/ et (Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier ovin)	Agneaux issus du troupeau laitier : je ne compte plus en détenir.
(♂+♀) de plus de 6 mois Ovins lait (♂+♀) de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages) Je n'ai plus d'ovins depuis le :/ et (Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier ovin) Ir les exploitations ayant acheté des animaux pour l'	Agneaux issus du troupeau laitier : je ne compte plus en détenir. 'engraissement:
(♂+♀) de plus de 6 mois Ovins lait (♂+♀) de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages) Je n'ai plus d'ovins depuis le :/ et (Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier ovin) Ir les exploitations ayant acheté des animaux pour l' J'ai introduit, en 2022, sur mon exploitation	Agneaux issus du troupeau laitier : je ne compte plus en détenir. 'engraissement: chevreaux pour l'engraissement. agneaux pour l'engraissement.
(♂+♀) de plus de 6 mois Ovins lait (♂+♀) de plus de 6 mois : (Pour la production de lait et/ou de fromages) Je n'ai plus d'ovins depuis le :/ et (Cette information nous permettra d'arrêter votre atelier ovin) Ir les exploitations ayant acheté des animaux pour l' J'ai introduit, en 2022, sur mon exploitation J'ai introduit, en 2022, sur mon exploitation	Agneaux issus du troupeau laitier : je ne compte plus en détenir. 'engraissement: chevreaux pour l'engraissement. agneaux pour l'engraissement. gnements ci-dessus.

animaux des espèces ovine et caprine. Elle sera demandée lors des contrôles effectués par l'administration.

Attention : Ne pas prendre les critères du recensement pour la déclaration d'aide ovine.

Cette déclaration permet de calculer le montant de votre CVO équarrissage ainsi que le montant du forfait annuel élevage. Faute de recensement, c'est le forfait annuel le plus élevé qui vous sera facturé. Ce forfait ne pourra en aucun cas être modifié.